

Communiqué de presse

FERMETURE TEMPORAIRE DE LA PISCINE DU PALLADIUM DE CHAMPERY

Champéry, le 27 septembre 2022

Le Palladium, en accord avec la Commune de Champéry, a pris la décision de fermer préventivement son bassin intérieur pour une durée indéterminée. Cette mesure s'impose suite à la découverte de fragilités au niveau de la charpente couvrant la piscine.

Le 20 septembre, les ingénieurs du bureau Sygma SA Alpatec SA mandatés pour un contrôle approfondi du bâtiment, ont relevé des fragilités dans la structure de la charpente du toit du bassin intérieur. À la suite de ce constat, le Palladium de Champéry, en collaboration avec le bureau d'ingénieurs, a mandaté une entreprise de charpente pour sonder la totalité de la structure du toit. Ce deuxième rapport a confirmé que certains éléments sont endommagés.

Afin de garantir la sécurité des usagers et employés de la piscine et d'évaluer les possibilités de remise en état, décision a été prise de fermer sans délai l'accès à cette infrastructure.

Des analyses sont en cours pour estimer si la piscine pourra être réouverte après consolidation des structures ou si des travaux plus conséquents devront être réalisés. Le sujet est pleinement d'actualité, le Canton du Valais exigeant des propositions de rénovation ou de transformation des piscines aux nouvelles normes afin que nous puissions à nouveau obtenir le permis d'exploitation pour 2025.

Des contrôles annuels sont effectués lors des maintenances périodiques et tout au long de l'exploitation par le personnel du Palladium et des expertises indépendantes sont réalisées chaque 3 à 5 ans par des bureaux agréés. L'avant-dernier rapport, établi en 2019 par le bureau d'ingénieurs Kurmann et Cretton de Monthey, était positif.

La construction de la piscine extérieure date de 1931 et celle de la piscine intérieure de 1972. Les deux bassins du Centre sportif et culturel de la station chablaisienne font donc l'objet d'une attention particulière. D'importants budgets destinés à garantir les meilleures conditions opérationnelles de ces infrastructures sont ainsi alloués chaque année.

Au vu de l'ancienneté de ces deux piscines, le Palladium et la Commune de Champéry étaient conscients que leur exploitation future serait compromise sans d'importants travaux de rénovation. Ce point avait été rappelé lors d'une dernière assemblée primaire.

A ce jour, le Palladium ne peut avancer de date de réouverture de son bassin intérieur, mais communiquera dès que possible à ce sujet sur son site internet, ses réseaux sociaux et ceux de la Commune de Champéry. L'ensemble des autres activités du Centre sont ouvertes et vous accueillent tous les jours de la semaine.

Tout le possible est mis en œuvre pour que cette infrastructure d'importance puisse à nouveau accueillir dans les meilleurs délais les habitants du village et environs, les écoles de la vallée, les camps de natation, le Club des Sports, les touristes de la région, etc.

Contact presse :

Jean-Philippe Borgeaud, conseiller municipal en charge, 079 310 96 14,
jpborgeaud@champery.ch